

Comité régional tripartite en logement (CRTL)

Compte rendu

Rencontre virtuelle – 9 et 10 novembre 2021

Présences :

APNQL : Chef Lance Haymond, Guy Latouche

SCHL : Pierre Bélanger, François Sauvageau, Jean-François Samuel

SAC : Bruce Labrador (OR*), Éric Bouchard (DGSPNI**), André Dansereau (OR), Pascal Dubé (OR), Sonia Gavin (DGSPNI), Nathalie Spénard (OR)

Invité : Jean Vincent, Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC) – Jour 2, point 7

Animateur : Pascal Dubé ; **Prise de notes** : Nathalie Spénard

* OR = Opérations régionales

** DGSPNI = Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits

Sommaire des actions

Action 1 : Présentation de la SCHL portant sur les travaux de son équipe chargée de travailler avec les institutions financières, tels que la BMO ou la TD, en lien avec le logement autochtone.

Action 2 : Organiser une rencontre du comité des opérations du CRTL (CRTL-CO) élargi pour une réflexion sur les opportunités de maximiser la mise en œuvre des budgets de rénovation, dont celui du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL).

Action 3 : Voir à faire connaître et rayonner les résultats issus de l'axe Compétences et capacités de la Stratégie régionale sur le logement et l'infrastructure, et par le fait même du Plan d'action du CRTL.

Action 4 : Organiser une rencontre du CRTL-CO afin de discuter de la Rencontre régionale en logement, soit en termes de dates, de budget, de logistique et de contenu en vue d'une recommandation au CRTL.

1. Mot de bienvenue et introduction

Le mode de prestation en virtuel demeure de mise. En l'absence d'Oumar Ba, qui est en affectation pour une période d'un an, un tour de table présente Sonia Gavin (intérim jusqu'au 30 novembre 2021) et Éric Bouchard à titre de représentant de la DGSPNI au CRTL. L'ordre du jour est accepté sans ajout.

2. Suivi des actions de la rencontre du 26 mai 2021

Action 1 : Interpeller Jean Vincent afin d'en savoir plus sur les démarches visant l'expansion des activités de la SÉDAC, et aussi, par la même occasion, sur les perspectives entourant le FLMPN. (à l'ordre du jour)

Action 2 : Planifier une discussion avec un ou des intervenants clés du secteur pour aborder le dossier de l'assurance des habitations qui demeure un enjeu persistant. (**en suivi**): Une validation préalable des enjeux en assurance auprès des PN sera réalisée via l'administration d'un sondage. Pour appuyer le développement du questionnaire, des interlocuteurs clés de communautés avec un parc de logements mixte (privé et communautaire) seront consultés.



Q : Cet exercice pourrait-il permettre d'explorer des alternatives dans le domaine des produits

R : Le travail permettra de jeter les bases pour des solutions qui répondront de manière efficace et de façon la plus abordable

d'assurance pour les PN (p. ex., auto-assurance, assurance-risque)?

possible aux besoins des PN en matière d'assurance habitation (en passant par l'assurance des biens personnels ou l'assurance responsabilité civile).

3. Environnements national et régional

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)

Rapport de l'Institut des finances publiques et de la démocratie (IFPD)

L'IFPD a été mandaté pour produire un portrait national des besoins en logement autochtone et des coûts afférents pour éliminer les retards accumulés. Ce rapport a été rédigé à partir des données extrapolées et retravaillées du Sondage national réalisé auprès de toutes les PN du Canada en 2018 et sa conclusion principale met en lumière que les besoins nationaux en matière de logement autochtone s'élèvent à 44G\$ (besoin immédiat pour éliminer l'écart).

Une certaine réserve d'interprétation est de mise (taux de participation au sondage national faible), mais il ressort entre autres de ce rapport que les besoins liés à la migration (membres qui habitent à l'extérieur de la communauté potentiellement intéressés à y retourner s'élèvent à 21G\$) seraient deux fois plus importants que ceux liés au surpeuplement (10G\$).



Q : En lien avec les populations vivant hors territoire, est-ce que la solution proposée par l'APN passe par le logement dans les communautés ou de créer des espaces urbains, un mixte des deux ou aucune solution n'est proposée?

R : En ce qui concerne les populations hors territoire, une solution proposée est de combler les besoins de migration des gens qui vivent à l'extérieur et qui veulent retourner vers leur communauté.

Q : Le règlement de tels enjeux apporte souvent le constat que l'argent ne réglera pas tout. Est-ce une question discutée à l'échelle nationale?

R : L'approche multisectorielle est effectivement discutée. Cela renforce d'autant plus la crédibilité du rapport de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) sur « Préparer le terrain » (<https://apnql.com/fr/wp-content/uploads/2021/01/CDEE-rapport-v13-avec-annexes.pdf>). Le plan de mise en œuvre est multisectoriel et couvrira tous les axes.

Itinérance

Le volet *Itinérance chez les Autochtones* du programme « Vers un chez-soi » d'Emploi et développement social Canada (ESDC) soutient financièrement les communautés pour les aider à répondre à leurs besoins locaux en matière d'itinérance. ESDC sollicite des propositions pour faire percoler l'enveloppe nationale de 27M\$ (9M\$ an/3 ans) vers les régions. L'approche préconisée par l'APN est de travailler avec une organisation régionale qui fera la gestion des fonds et transigera directement avec les communautés pour le financement d'initiatives en matière d'itinérance sur réserve. Les discussions sur l'approche sont toujours en cours et une décision est attendue sous peu.



Q : Est-ce que le financement sera dédié à de l'immobilisation (p. ex., construction de centres de jour) ou à des services, comme de l'accompagnement?

R : Tout projet qui sera dédié à des gestes pour lutter contre l'itinérance sera recevable, mais la nature de la recevabilité (de l'immobilisation par rapport aux services) demeure à préciser.

Q : Savons-nous sur quelle facette de l'itinérance ce budget sera destiné en priorité?

R : Aspect toujours en exploration. Assurément que chaque région devra se définir un plan d'action et des stratégies.

Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec – 25-26 novembre 2021 (en présentiel)

Organisé par la Commission de développement économique des Premières nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL), cet événement constituera un point de départ d'un mouvement pour une plus grande inclusion économique des Peuples autochtones. La programmation inclut entre

autres la tenue d'un atelier sur l'état de situation sur le logement, abordé sous l'angle du développement et d'opportunités économiques par le chef Haymond, Jean Vincent et Martin Légaré.

En suivi des discussions du CRTL entamées avec UNIFOR en lien avec son désir de poser un geste dans les communautés, l'organisation sera potentiellement invitée à participer à l'événement et disposée à faire un engagement écrit sur ses intentions de contributions.

Assemblée extraordinaire des chefs – 7-9 décembre 2021 (virtuelle)

L'Assemblée sera précédée de séances de dialogue simultanées, l'une d'elles étant dédiée au logement. L'APNQL abordera notamment l'axe des Compétences et des capacités pour se préparer au chantier de rattrapage.

Comité des Chefs sur le logement et l'infrastructure (CCLI)

Nomination de Cindy Woodhouse à titre de Chef nationale porte-parole du CCLI. Chef de la région du Manitoba, elle agira en remplacement de l'ancien Chef Kevin T. Hart.

Annnonce de la BMO – 5 août 2021

Opportunité à investiguer : Engagement de 12G\$ pour financer des logements abordables sur une période de 10 ans, dont une portion prévue pour des logements abordables et des infrastructures qui favorisent le développement économique des peuples autochtones.



À noter, une équipe de la SCHL est dédiée à travailler en collaboration avec les milieux financiers tels la BMO ou TD en lien avec ce type d'initiatives de financement.

Action 1 : Présentation de la SCHL portant sur les travaux de son équipe chargée de travailler avec les institutions financières, tels que la BMO ou la TD, en lien avec le logement autochtone.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones

Deux volets :

Initiative de 250M\$ pour la rénovation et la construction de maisons d'hébergement : Initiative pancanadienne ouverte à tous les Canadiens. Les dossiers au Québec ont été identifiés et les démarches ont débuté. Le subside pour la rénovation est de 75 000 \$ en moyenne par unité. Pour le logement autochtone, l'opportunité est davantage vers la rénovation.

Initiative dédiée pour les groupes autochtones (Inuits, Métis, PN, en milieu urbain) de 724M\$ en lien avec la recommandation de la Commission pour soutenir les femmes et les enfants ainsi que les personnes 2ELGBTQQIA+ victimes de violence fondée sur le genre. Continuité d'une initiative de 2019-2020 (QC : 4 demandes/1 financée). Objectifs nationaux : 38 maisons d'hébergement et 50 logements de transition.



Q : Des sommes seront-elles réservées pour l'entretien de ces nouvelles constructions?

R : Un poste budgétaire lié à l'entretien est identifié dans l'enveloppe de financement de SAC pour les coûts opérationnels.

Q : Dans le deuxième volet, savons-nous si les trois propositions non retenues l'ont été en raison du manque de disponibilités financières ou plutôt pour une question d'admissibilité?

R : Par manque de disponibilités financières. Les demandeurs sont invités à redéposer les projets. La SCHL accompagnera les communautés qui le souhaitent pour peaufiner et réfléchir leur demande.

Initiative de création rapide de logement (ICRL)

ICLR 1 : Près de 43M\$ approuvés pour 199 unités au Québec en 2021-2022. 70 % des communautés qui ont appliqué ont reçu une approbation complète ou partielle. Nationalement, 38 % des unités (1 800/4 700) était lié au milieu autochtone.

ICLR 2 : Budget national de 1,5G\$. Disponible uniquement aux demandeurs inscrits sur la liste d'attente de l'ICLR 1. Objectif d'annoncer les résultats en décembre 2021. Encore cette fois, il est possible que la demande surpasse les disponibilités financières.

Q : Est-ce qu'il y a des enjeux au niveau des délais d'exécution et des coûts des projets de l'ICLR 1?

R : Pas de portrait complet, comme les délais de mise en œuvre sont variables. Certains projets sont complétés mais d'autres accusent un certain retard. Il n'y a pas de disponibilités financières additionnelles à la SCHL pour assumer les dépassements de coûts. Les 199 unités devraient être livrées.

Le Point sur la Stratégie nationale sur le logement (quelques chiffres) :

Depuis le début de la Stratégie nationale sur le logement en 2018, plusieurs initiatives ont vu le jour et ont été utilisées pour les Premières Nations (Financement initial, Fonds national sur le co-Investissement, Maisons d'hébergement, Initiative de création rapide de logements, Fonds de rénovation de logements pour Autochtones en milieu urbain). Cela représente 25 dossiers traités parmi ces initiatives, dont 7 sur réserve, pour un total de 836 unités et un financement de plus de 110M\$.

Budget Rénovation

Une enveloppe nationale de 8M\$/an (QC = 540K\$/an) est dédiée à ce programme. Le maintien du modèle d'allocation qui permettait, lors de budgets bonifiés, d'octroyer une unité par année par communauté ne tient plus. Essentiellement, livrer ce programme demande beaucoup de travail considérant son faible impact. Une réflexion sur l'approche d'octroi des fonds est de mise et des suggestions sont sollicitées.

Action 2 : [Organiser une rencontre du CRTL-CO élargi pour une réflexion sur les opportunités de maximiser la mise en œuvre des budgets de rénovation, dont celui du PAREL.](#)

Ministre

L'honorable Ahmed Hussen demeure le ministre responsable de la SCHL. Le mot « Logement » est maintenant inclus à son titre de ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion pourrait envoyer un message fort à ce niveau pour les prochaines années. La lettre-mandat demeure attendue au moment de la rencontre.

Services aux Autochtones Canada (SAC)

DGSPNI

Les visites des agents d'hygiène du milieu ont repris, le tout en respect des mesures sanitaires en place dans les communautés.

Ministre

Nomination de l'honorable Patty Hajdu à titre de ministre des Services aux Autochtones. La période transitoire tire à sa fin, quelques annonces sont prévues prochainement. Il est anticipé que le maintien d'un gouvernement libéral permette de garder le cap sur les grands objectifs et priorités. Le précédent ministre Miller demeurera impliqué dans les dossiers autochtones et poursuivra un travail étroit avec des communautés au Québec, par sa nomination comme ministre des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC).

Lutte à l'insécurité alimentaire

Le ministère travaille avec Agriculture et Agroalimentaire Canada pour la question de la lutte à l'insécurité alimentaire, où une somme de 30M\$ à l'échelle nationale pourrait potentiellement être

disponible. Pour le Québec, on envisage de mettre en place un projet pilote dans des écoles. Des pourparlers sont en cours pour la création d'un Fonds pour financer certains projets pilotes.

Programme des mesures d'urgence

Au contexte pandémique, il faut ajouter les feux de forêt, qui créent des pressions sur plusieurs régions, bien que le Québec fut relativement épargné cette année. La ministre et les sous-ministres sont très sensibilisés à la question des urgences, qui est au sommet des priorités ministérielles. Une bonification et un enrichissement du Programme d'aide à la gestion des urgences (PAGU) sont attendus, bien qu'aucun montant n'ait été avancé, des investissements pourraient toucher à la réponse et au rétablissement suite à un sinistre, à du soutien pour l'embauche de coordonnateurs en mesures d'urgence à temps plein dans les communautés, ou l'ajout de ressources additionnelles à tous les niveaux pour faire face aux enjeux et maintenir un niveau de services dans la livraison des priorités et projets majeurs.

Juridiction fédérale-provinciale

Le gouvernement du Québec (particulièrement le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)) exprime des préoccupations relativement à la question de juridiction dans la mise en œuvre des projets (pensons par exemple à un projet en eau potable, où la source d'eau est hors réserve et l'usine de traitement sur réserve). Un partage d'information et des échanges sont prévus afin d'expliquer les investissements prévus permettant de rassurer le gouvernement du Québec quant aux méthodes de fonctionnement de SAC qui respectent, notamment, les normes environnementales provinciales.

Déplacements sur communauté

Les visites sur communauté reprennent progressivement depuis septembre 2021, et ce dans le respect des mesures sanitaires en place. Pour permettre la vue d'ensemble nationale, les déplacements sont approuvés au niveau sous-ministre. Il est à noter que l'absence sur chantier des ingénieurs au courant de la dernière année et demie apporte certains enjeux au niveau du suivi financier des projets.

Initiative logement dans les réserves et les communautés 2021-2024

L'appel de propositions a été lancé le 23 août 2021 et se termine le 14 janvier 2022 pour tous les volets de l'Initiative. La période de 5 mois pour déposer des projets est une réponse aux commentaires des communautés qui souhaitaient avoir une période de temps suffisante pour préparer les projets. Des mesures sont en cours pour assurer une saine gestion de l'enveloppe de financement de cette année et sécuriser les fonds.

Compte tenu du transfert de budgets et de responsabilités vers RCAANC pour les communautés sous autonomie gouvernementale et traités modernes en ce qui concerne le logement, SAC ne transigera plus avec les conventionnés (Cris et Naskapis) dans le cadre de l'Initiative logement. À noter que cette décision n'a pas eu d'impact sur l'allocation régionale (51M\$/3 ans), qui est comparable aux éditions précédentes.

Révision de la Politique d'appel d'offres

Dans le cadre du processus de révision de la Politique nationale d'appel d'offres, un exercice de collaboration avec l'APNQL s'effectue avec l'objectif de régionaliser la Politique, tout en s'assurant d'y maintenir un tronc commun applicable à toutes les régions. Il est prévu d'élargir le groupe de travail pour inclure des représentants des PN du Québec, des Conseils tribaux et d'autres partenaires locaux afin de bien cerner les enjeux et les diverses visions dans ce dossier.

Garanties d'emprunt ministérielle (GEM)

La *Loi sur les biens matrimoniaux* oblige de procéder à une déclaration solennelle pour avoir accès à une GEM. Le ministère prend actuellement des mesures pour adapter les systèmes pour capturer ce genre d'information et procède à des validations sur la méthode d'application. Des rencontres sont à venir.

Électrification – Barrière Lake

Une rencontre s'est tenue en août 2021 où étaient présents des représentants de SAC, de la communauté, du groupe Mitigokaa Development et d'Hydro-Québec. Le parc de génératrices existant est à la fin de sa durée de vie utile et la fenêtre d'opportunités pour assurer un approvisionnement fiable et abordable est de moins de trois ans.

Disponibilité des lots

Les investissements massifs en logement créent une pression sur la disponibilité des lots. Des pourparlers sont en cours avec les communautés qui envisagent de gros chantiers de construction au cours des cinq prochaines années pour se préparer à faire face aux contraintes potentielles (p. ex., évaluations environnementales) pour le développement des lots nécessaires à accueillir ces nouvelles constructions. Ces démarches ont d'ailleurs mis en lumière des enjeux au sein de deux communautés, dont des suivis attentifs sont en cours.

4. Suivi du Plan d'action du CRTL

Le Plan d'action 2021-2023 a été approuvé par le CRTL lors de la rencontre de mai 2021 et mis à jour en septembre 2021.

Axe Compétences et capacités : En phase de mise en œuvre et des suivis très étroits sont en cours (rencontres régulières SAC-APNQL-CSPNÉA). Les initiatives génèrent des résultats intéressants, tels que la Communauté de pratique en habitation (CoPH), le Point de contact en habitation (PoCH) ou l'Attestation d'études collégiales – Techniques en gestion de l'habitation pour les Premières Nations au Québec. De plus, de nouveaux projets en compétences et capacités sont actuellement en développement.



Il y aurait lieu de faire connaître et rayonner les résultats de cet axe pour démontrer que les objectifs répondent aux besoins des PN. De quelle façon ceci pourrait se matérialiser, est-ce par une présentation aux dirigeants?

Action 3 : Voir à faire connaître et rayonner les résultats issus de l'axe Compétences et capacités de la Stratégie régionale sur le logement et l'infrastructure, et par le fait même du Plan d'action du CRTL.

Axe Finances et financement : La CDEPNQL étant actuellement très engagée à l'organisation du Grand cercle de développement économique, il n'y a pas eu d'avancement notable au niveau de la Phase II de cet axe. Le travail devrait toutefois être en mesure de se poursuivre d'ici quelques semaines.

Le Rapport sur les besoins en logement sera publié prochainement, sous la forme d'un sommaire régional et d'un rapport par communauté. Il contiendra l'évolution depuis 2000, et inclura les données de la collecte nationale pour chaque communauté.

Axe Gouvernance : Il s'agit d'un axe qui progresse en fonction de l'avancement des autres axes.



Q : L'aspect gouvernance est fort présent dans les discussions de l'APN. Y aurait-il lieu d'accélérer l'axe Gouvernance?

R : Il ne semble pas nécessaire à ce moment-ci de modifier l'approche. Il faut toutefois noter les demandes de collaboration (p. ex., de SAC national) pour des initiatives en matière de gouvernance. Il y a également d'autres régions qui se penchent sur cette question.

5. Initiative logement dans les réserves et les communautés 2021-2024

- **Appel de propositions :** 23 août 2021 au 14 janvier 2022 (période d'application : 5 mois). Les guides, formulaires et documents de référence sont disponibles sur le site Internet ouvert de la CoPH.

- **Bénéficiaires admissibles** : Premières Nations non conventionnées ainsi que les organisations des PN.
- **Budget régional** : 51M\$ pour trois ans (≈17M\$/an), soit un montant équivalent aux années précédentes. Ceci se témoigne en une part de 8,5 % du budget national de 200M\$/an (même part que les années précédentes). Au terme de l'Initiative, 85 % du budget régional doit être investi dans les volets Construction, Rénovation et Viabilisation de lots.
- **Financement** : Outre le financement de certains projets récurrents en 2021-2022, la majeure partie du budget (environ 15M\$) sera investie sur deux années de mise en œuvre (2022-2023 et 2023-2024).
- **Volets** : Les mêmes que les éditions précédentes (construction, rénovation, viabilisation de lots, renforcement des capacités et innovation), mais chaque volet a été revu dans le cadre de l'exercice de régionalisation.
- **Soutien et accompagnement** : Se témoigne par des activités de communication (courriel, webinaires, discussions avec des groupes ciblés, approche personnalisée) et par la mise en place d'un coffre à outils, qui comprend un document résumé, un recueil de projets en capacités et innovation, un outil de viabilité financière et un recueil de questions et de réponses.
- **Prochaines étapes** : 1) Rappels réguliers pour que la date butoir du 14 janvier 2022 ne soit pas oubliée; 2) Préparation des outils d'analyse et mise à jour du critérié; 3) Analyse des projets (janvier-février); 4) annonce des résultats (mars 2022).
- **Liste d'attente régionale** : Les projets admissibles qui ne recevront pas de financement seront inscrits sur une liste d'attente qui sera valide jusqu'au 31 juillet 2023, en attente de disponibilités financières additionnelles.



Q : Est-ce que toute nouvelle construction devra inclure l'installation de systèmes de prévention pour le radon?

R : Oui, le subside octroyé inclut cette mesure. Le ministère pourra également octroyer un subside additionnel si l'installation d'un système de mitigation est requise à l'issue du résultat du test.

Q : Bien que les conventionnés soient pris en charge par un autre ministère pour le logement, est-ce qu'ils seront assujettis aux mêmes critères et ont-ils accès au même support?

R : Le budget transféré ne provient pas de l'enveloppe de l'Initiative logement. Les détails de l'approche (critères, soutien) que Relations Couronne-Autochtones prendra ne sont pas connus.

Q : Quelle est l'approche pour le calcul de la part de 8,5 % du budget national pour le Québec?

R : Des vérifications seraient requises pour la formule de répartition, mais correspond à la même que les années précédentes. Elle est liée en partie à la population et aux besoins.

Q : Est-ce qu'un subside additionnel est prévu pour une communauté qui propose une nouvelle construction dont le lot doit être viabilisé?

R : La communauté qui requiert un lot pour la construction devra s'assurer de compléter un formulaire du volet Viabilisation de lots. Les analystes s'assureront d'en faire une analyse complémentaire.

Q : Qu'en est-il des projets inscrits sur la liste de contingence de 2019-2021?

R : Cette liste a été fermée au 31 mars 2021. Une communauté est toutefois invitée à redéposer un projet inscrit sur la liste de contingence de 2019-2021 en utilisant les nouveaux formulaires, comme certains critères ont changé.

6. Rencontre régionale en logement

Idées partagées :

- **Format** : Rencontre en présentiel ou en formule hybride, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur (possibilité de devoir limiter le nombre de participants en présentiel).

- **Dates potentielles :** Fin février/début mars 2022 ou avril/mai 2022. Des avantages et contraintes à explorer pour chacune.
- **Lieu :** Ville de Québec ou dans ses environs.
- **Logistique :** Une période de trois mois est nécessaire, considérant que les réservations doivent être faites dès les dates confirmées (salles, services de traduction).
- **Budget :** Chaque organisation devra valider ses disponibilités financières, plus particulièrement si la date choisie est dans la présente année financière.
- **Contenu potentiel :** Conclusions du rapport de la CDEPNQL; avancement de la Stratégie régionale en logement et infrastructure; Plan d'action régional; Initiatives et programmes en logement; Promotion et reconnaissance de l'axe Compétences et capacités (p. ex., cérémonie de graduation).

Action 4 : Organiser rapidement une rencontre du CRTL-CO afin de discuter de la rencontre régionale en logement, soit en termes de dates, de budget, de logistique et de contenu en vue d'une recommandation au CRTL.

7. Suivi SÉDAC et FLMPN

Invité : Jean Vincent, président-directeur général de la Société de crédit commercial autochtone (SOCCA) et de la Société d'épargne des Autochtones du Canada (SÉDAC)

La SÉDAC a été créée en 2005 avec l'objectif de lever des capitaux pour financer des projets de développement économique dans les PN du Québec. Dès son lancement, elle s'intéresse à l'épargne des particuliers autochtones et au dossier du logement. Les fondateurs de la SÉDAC sont conscients de l'important défi que représente le logement dans les communautés, mais aussi de son potentiel de levier du développement économique.

Vision : Des 40G\$ de besoins totaux nationaux identifiés pour un chantier de rattrapage en habitation autochtone, on peut penser que 10 % (4G\$) de ces besoins pourraient être comblés par l'accès à la propriété privée. La SÉDAC souhaite faire partie de la solution en mettant en place un mécanisme pour accéder à 4G\$ de capitaux abordables sur les marchés financiers pour répondre au marché de l'accès à la priorité privée.

Objectif : Avoir accès à des capitaux à coût abordable dans l'objectif d'offrir des prêts aux membres des PN à des conditions similaires à celles offertes aux Canadiens.

Démarche principale :

- Collaboration avec le *National Aboriginal Capital Corporations Association (NACCA)*, qui chapeaute un réseau de 59 institutions financières autochtones à travers le Canada.
- Rédaction d'un rapport qui résume les avantages et les conditions d'engagement d'une société de financement autochtone dans le prêt habitation (octobre 2020, en circulation).
- SÉDAC-NACCA : Trois ateliers avec des intervenants nationaux de SAC et de la SCHL pour expliquer le concept du projet à long terme, en démontrer les bénéfices et décrire la phase de mise en place.
- Création d'une base de données pour documenter les caractéristiques du risque.
- Développement d'un modèle financier qui présentera trois scénarios abordant un estimé de l'aide directe et indirecte requise de la part du Canada et de l'investissement nécessaire des sociétés de financement autochtones pour la réussite du projet.

Prochaines étapes :

- Démarches en lien avec le Fonds innovation de la SCHL.
- Activités en littératie financière et habitation au Québec pour développer le marché (unité mobile).
- Exploration de pistes de financement et de support pour l'accès à des capitaux à coût abordable.

- Mobilisation avec NACCA et les autres sociétés intéressées ailleurs au Canada dès que les conditions d'engagement seront réunies.

À retenir pour ce projet :

- Faire en sorte que le mécanisme à mettre en place dégage les communautés de la responsabilité financière des pertes.
- Développer des produits qui sont adaptés aux contextes légal, fiscal et culturel des PN.

Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (FLMPN) :

Le FLMPN est un outil développé pour soutenir des projets d'habitation au sein des Premières Nations au pays. Lors du lancement du fonds en 2008, l'objectif était de supporter la construction de 25 000 unités de logement du marché sur une période de 10 ans. Treize ans plus tard, le Fonds est bien loin de la cible avec 450 unités seulement. Le volet de développement des capacités présente des chiffres plus intéressants : 218 Premières Nations à travers le pays en ont profité jusqu'à maintenant.

Le Conseil de fiduciaires a été renouvelé en décembre 2020 et les neuf fiduciaires sont tous des membres des Premières Nations. L'un de leurs principaux objectifs consiste à maximiser les possibilités de ce fonds pour permettre une plus grande accession à la propriété. Toutefois, pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de réviser le rôle, la mission, le mandat et les outils du Fonds.

8. Écho de l'habitation

La prochaine publication pourrait se faire au printemps 2022 ou bien coïncider avec la rencontre régionale en logement, selon les possibilités.

9. Prochaine rencontre du CRTL

Souhait de reprendre la fréquence régulière de trois rencontres par année, en formule présentielle ou virtuelle, selon ce qui est de mise.

Comme la fréquence habituelle est de février-mai-septembre, le CRTL-CO est invité à fournir une recommandation sur les dates retenues pour la prochaine rencontre. Selon ce qui est possible, le prochain rendez-vous pourrait être jumelé à la rencontre régionale en logement.